

PLENIERE DU 8 DECEMBRE 2008

DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

Intervention de Véronique Bérégovoy, pour le groupe des élus Verts

Le 20 novembre dernier, près de 5 000 personnes à Rouen, 2 000 au Havre, défilaient pour dénoncer les conséquences d'une réforme comptable du premier lieu d'apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir être de notre pays, l'école publique.

Symbole le plus frappant de cette course à l'économie, le sort réservé au Réseau d'aides aux élèves en difficulté (RASED) avec la suppression annoncée pour la rentrée de 2009 de 3 000 des 15 000 postes existants. Suppression que l'on propose de compenser par l'instauration de deux heures de soutien hebdomadaire dans le cursus général. Service public le plus emblématique puisque lieu de la construction de l'avenir, l'Education nationale est, à l'instar de l'Hôpital et de la Poste, sommée d'être rentable.

A qui profitera l'achèvement de la privatisation de cette dernière ? Faut-il le rappeler, la Poste demeure un lieu de lien social essentiel. Elle assure également un service bancaire minimum pour bon nombre de foyers modestes. En France, la moitié des prestations sociales est versée via un compte chèque postal. Autre exemple proche de nous, la situation du centre hospitalier du Belvédère. La motion signée par son conseil d'administration nous interpelle sur le déficit prévisionnel de 2 millions d'euros. « *Aucunement imputable à un déficit d'activité, à des moyens surabondants ou à une mauvaise gestion* », ce déficit est le résultat d'une insuffisance de valorisation des tarifs par l'Etat. Il marque surtout le dédain affiché face aux enjeux de santé publique.

Et comme si cela ne suffisait pas, le rapport du comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, paru en novembre, rappelle lui aussi « *l'insuffisance chronique de l'engagement de l'Etat* ». Nous y apprenons que les financements sont aux $\frac{3}{4}$ épuisés alors même que seule la moitié des objectifs ont été atteints. Alors que l'actualité ne cesse de nous rappeler les besoins en logement, la situation de l'Agence s'aggrave puisque pour boucler le budget 2009, l'Etat fera appel au seul 1 % logement !

Tous ces exemples nous font penser que le gouvernement veut créer les conditions d'un service public définitivement minimum. Les coupes budgétaires, sous couvert de réorganisation et de rationalisation, mettent ces structures dans l'impossibilité de mener à bien leurs missions. Tout est fait pour favoriser un secteur privé, cité en exemple.

Cette mise à mal des services publics, ce désengagement accru de l'Etat est le pendant du système qui a fait croître la richesse de notre pays tout en laissant stagner les salaires et se développer la pauvreté (7 millions de travailleurs pauvres !). Venue abonder les fonds des actionnaires et participer aux bulles spéculatives des marchés financiers, cette richesse, pourtant produite par tous, n'est pas disponible pour les instruments de solidarité nationale et les services publics...

Alors ne nous y trompons, quelles sont les premières victimes de ces privatisations et de ses désengagements successifs ? Les salariés et leurs familles et, en premier lieu, les publics déjà les plus fragilisés.

De même qu'elles sont les victimes de l'incapacité de ces mêmes actionnaires à anticiper les mutations économiques, avec la caution irresponsable des gouvernements.

Usine Renault à Sandouville, équipementier Johnson Controls à Grand Quevilly, Tyco Electronics à Val-de-Reuil, imprimerie Offset Numérique à Saint Etienne du Rouvray... quelques exemples seulement des entreprises qui licencient ou qui ferment dans notre Région.

La Haute-Normandie a vu le chômage augmenter de 3.3 % en octobre. Déjà importante, cette hausse est encore plus marquée pour certaines catégories fragiles : les intérimaires (+ 13 %) et les personnes en CDD (+ 7.7 %), sans compter les licenciements économiques, + 20.6 %.

Le profil économique de notre Région se traduit par une présence marquée de ce type de contrats précaires. Nous sommes donc aux premières loges face à cette crise. Pour autant là encore, la situation est aggravée par la politique gouvernementale. Et en particulier, sa mesure phare : les heures supplémentaires.

En privilégiant le recours à celles-ci, on légitime les contrats à temps partiel subi et les salaires insuffisants pour survivre qui poussent des salariés à plébisciter ce type de dispositif, comme solution de dernier recours. Avec pour effet collatéral les personnes en contrat précaire (CDD et interim) dont les missions ne seront pas renouvelées. De la même manière

que l'on nous fait croire que l'ouverture des commerces le dimanche répond à la problématique du pouvoir d'achat... La situation actuelle ne doit pas servir de prétexte à davantage de pression sur les salariés, pour accepter plus de flexibilité, pour limiter toute demande d'augmentation de salaires ou d'amélioration des conditions de travail.

Cette situation est insupportable pour les haut-normands comme pour tous. Elle doit nous conduire à accélérer le chantier des mutations économiques et de la reconversion écologique.

Intervention de Michel Coletta, pour le groupe des élus Verts

« *Le Vert, la solution pour sortir du rouge!* » titrait Libération du 5 décembre.

Je cite: « *La crise financière et la crise économique ne font que renforcer la nécessité de la révolution environnementale... On ne doit pas retarder cette révolution, on doit l'accélérer* ».

Qui a dit cela? Le président Nicolas Sarkozy! Vous voyez bien que de temps en temps il est capable de tenir des propos sensés! Il faut dire, pour être juste, que c'était le 4 novembre dernier, après l'adoption du projet de loi du Grenelle!

Les propos tenus à Douai sont déjà bien différents... Puisque dans la priorité donnée aux investissements, l'impulsion d'une telle révolution reste bien faible et les recettes éculées.

Pas de mutations économiques en vue, encore moins de reconversion écologique... et des citoyens toujours dans l'urgence. Dès lors, quelle réponse peut apporter notre Région à la situation des haut-normands ?

Mettre en œuvre, dans le cadre de nos compétences, les investissements qui permettront de répondre aux enjeux d'aujourd'hui tout en créant des emplois sur notre territoire, non délocalisables et non soumis au diktat de l'économie casino.

Le rapport de l'Ademe de juillet 2008 montre que les marchés de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables représentent 33 milliards d'euros et 220 000 emplois directs en 2007 (soit une progression de 17 % / 2006), dont 24 milliards et 170 000 emplois pour le seul marché de l'efficacité énergétique. Avec comme perspective une croissance annuelle de 19 % d'ici 2012.

A titre d'exemple, la Haute-Normandie possède un des principaux gisements de France en terme d'énergie éolienne. Nous pouvons donc faire de notre Région un pôle d'excellence en la matière.

Nos compétences en terme de formation nous permettent d'accompagner ces transformations par le développement d'une offre de formation adaptée, en concertation avec les acteurs économiques.

Selon la nouvelle réglementation européenne, les aides à l'emploi doivent être couplées à un investissement productif. Dont acte, mais faisons en sorte que ce soit pour des investissements qui fassent entrer notre Région dans une économie post-carbonée.

Une économie post-carbonée loin des politiques du « **developpement-durable.com** » qui empilent les coups médiatiques comme par exemple le « Grenelle de l'estuaire », et qui dissimulent mal les cheminées de centrales à charbon.

Mais là, on nous parle de « diversité énergétique »!

- une centrale à charbon: c'est pour participer au bouquet énergétique nous assénait Mr Lacave.
- un terminal méthanier: c'est pour contribuer à la diversité énergétique nous assure Mr Fournier.
- une centrale nucléaire: c'est encore de la diversité énergétique nous dit Mr Jumel ou pour d'autre encore une « bouffée d'oxygène »!

Remarquez la diversité des arguments sacrément répétitifs!

Au moment même où l'on apprend dans quelle spirale infernale nous entraîne la construction de l'EPR de Flamanville: surcoût de 20 % (4 milliards d'euros au lieu des 3,3 initialement annoncés). 55 euros le Mwh au lieu des 43 inscrits dans l'offre d'EDF. Avec des rejets de CO2 sous-estimés comme le montre un rapport très officiel de RTE et Ademe.

A ce propos, remarquons le « bon coup » de Mr Patrick Ollier, petit soldat du lobby nucléaire, dont l'amendement a dénaturé le projet de loi du Grenelle en instaurant l'exception électrique de 120 kwh/m2/an à la norme des 50 Kwh/m2/an. Ce même Mr Ollier qui a salué, je cite, le retour de l'état « donneur d'ordre et bon payeur ».

Que ceux qui prennent ici souvent à témoin l'Europe nous explique comment ils comptent mettre en œuvre l'objectif des « trois 20% pour 2020 », en particulier le **-20% de**

consommation d'énergie d'ici 2020, objectif repris dans l'article 2 du projet de loi du Grenelle.

Alors qu'aujourd'hui nous sommes réunis pour voter le budget 2009, nous soutenons les évolutions déjà constatées comme la transposition du plan climat énergie, le développement du principe d'éco-conditionnalité et le soutien aux filières émergentes. Nous continuerons à porter nos efforts pour une reconversion écologique de l'économie régionale.